



Contribution de Monsieur Alain Antil, IFRI Directeur du Centre Afrique de l'Ouest

Séminaire « La Francophonie autour des 25 ans de la déclaration de Bamako »

Séance du 3 juillet 2025

« L'AES quitte la Francophonie »

Les 17 et 18 mars 2025, par des notes diplomatiques, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, pays qui ont formé l'Alliance des Etats du Sahel (AES) signifiaient leur départ de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)¹. Certains concluaient hâtivement qu'il s'agissait d'une preuve d'une baisse d'influence des institutions de la francophonie mais il faut, pour la comprendre, analyser cette décision dans la dynamique politique à l'œuvre dans les pays de l'AES.

I – Les raisons évoquées

Le 17 mars, les autorités nigériennes annonçaient le retrait de l'OIF par une lettre adressée par le ministre des Affaires étrangères aux chefs de missions diplomatiques et postes consulaires du Niger à l'extérieur². Les autorités nigériennes ont affirmé qu'il s'agissait d'une décision prise « souverainement ». À la suite du putsch de juillet 2023, et la séquestration du président élu Mohamed Bazoum, l'OIF exigeait un retour rapide à l'ordre constitutionnel et la libération du président. En réponse, le Niger avait déjà suspendu sa coopération avec l'Organisation³.

Le 18 mars, le Burkina Faso annonçait, par une lettre adressée⁴ au ministère des Affaires étrangères français, le pays hôte de l'organisation, lui aussi son départ de l'OIF estimant que l'organisation s'était, selon des propos recueillis par l'agence de presse burkinabée APS⁵ « éloignée de ses objectifs de promotion de la coopération culturelle et technique pour se muer en un partial instrument de manipulation politique [...] Le Burkina Faso ne saurait poursuivre sa coopération avec une institution qui ne répond plus à ses attentes légitimes en termes de justice, d'égalité et d'équité ». Le Burkina Faso a été suspendu des instances de la Francophonie à la suite du coup d'État militaire perpétré le 24 janvier 2022. Cette suspension a été décidée

¹ Prof. Roger K. Koudé, « Le Mali, le Niger et le Burkina Faso quittent la Francophonie : rupture définitive ou crise passagère ? », *Revue Conflits*, 25 avril 2025.

² https://x.com/NIGER_CNSP/status/1901694698097401931 consulté en septembre 2025.

³ *Africa Radio*, « Le Niger annonce son retrait de l'Organisation internationale de la Francophonie », 17 mars 2025.

⁴ Contrairement au Niger, le Burkina Faso et le Mali n'ont pas rendus publics les lettres.

⁵ APS, « Le Burkina Faso s'est aussi retiré de l'OIF », 18 mars 2025.

par le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) lors d'une session extraordinaire en février 2022 à Paris⁶.

Le 18 mars, le Mali, par une lettre envoyée par le Ministère des affaires étrangères malien aux autorités françaises, « [...] fait remarquer que depuis l'avènement de la transition l'OIF, au lieu d'accompagner le Mali dans la réalisation des aspirations légitimes de son peuple, s'est illustrée par l'application sélective des sanctions et le mépris pour la souveraineté du Mali. *‘Par conséquent, le Mali ne peut demeurer membre d'une organisation aux agissements incompatibles avec les principes constitutionnels qui guident l'action publique du pays fondé sur la souveraineté de l'État, le choix souverain du peuple et la défense de ses intérêts’*⁷ ». Le Mali était suspendu de l'OIF depuis août 2020, après un putsch qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta.

Il faut ajouter que le Niger, l'un des pays fondateurs de l'OIF et de la francophonie, annonçait quelques jours plus tard, lors de la publication le 26 mars de la « Charte de la refondation⁸ » que le français n'était plus la langue officielle du Niger (le haoussa devenait la langue officielle) et était relégué au rang de « langue de travail ».

Par ces décisions, les pays de l'AES perdaient les différents concours financiers, techniques et pédagogiques (notamment dans les domaines des médias, de l'éducation et de formation professionnelle) offerts par les institutions de la francophonie. On notera également que dans les différentes déclarations des autorités des différents pays, deux critiques étaient souvent énoncées : le « deux poids deux mesures », la Guinée Conakry ayant vu la levée de sa suspension de la francophonie le 24 septembre 2024⁹ ; et l'atteinte à la « souveraineté », curieuse critique envers une organisation qui ne fait qu'appliquer des règlements qui ont été ratifiés par ces trois pays.

II – Dynamiques politiques

Une rupture plus large qu'avec la seule Francophonie

Il faut évidemment resituer cette rupture dans une dynamique politique interne et régionale. La sortie de l'OIF s'insère dans une série de ruptures. Ainsi les trois pays de l'AES ont dénoncé les accords de défense qui les liaient avec la France et donc demandé le départ des troupes françaises prépositionnées dans les trois pays dans le cadre de l'Opération Barkhane et de la Force Sabre.

Ces évolutions se sont accompagnées de tensions diplomatiques plus ou moins fortes : 1 – Fermeture de l'Ambassade de France suite aux violences au Niger (2023) ; 2 – Ambassadeur

⁶ <https://www.francophonie.org/119e-cpf-suspension-burkina-faso-et-report-9es-jeux-en-2023> consulté en septembre 2025.

⁷ BBC News Afrique, « Retrait de l'OIF : Qu'est-ce qui a motivé le départ des trois pays de l'AES ? », 19 mars 2025.

⁸ <https://droit-et-politique-en-afrique.info/wp-content/uploads/2025/04/Niger-Charte-de-la-refondation-du-26-mars-2025-Ordonnance-de-dissolution-des-partis-politiques-du-26-mars-2025.pdf> consulté en septembre 2025.

⁹ <https://www.francophonie.org/levee-totale-suspension-guinee-de-la-francophonie-3373>, consulté en septembre 2025.

de France déclaré *persona non grata* au Mali (2022) ; 3 - Ambassadeur de France à Ouagadougou « rappelé pour consultation » à Paris (2022) ; 4 - décision malienne interdisant à toute association ou ONG présente sur le territoire malien de recevoir des financements français ; ce qui a bien sûr rendu impossible toute activité de l'Agence française de développement (AFD) très active au Mali ; 5 - au Niger et au Burkina Faso, les autorités ont laissé des personnes s'attaquer violemment aux deux ambassades.

Les institutions régionales (départ du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO), continentales (défiance vis-à-vis de l'UA) et internationales (ONU) ont été fortement critiquées. La MINUSMA, présente au Mali depuis 2013, était chassée en 2024 du pays suite notamment à des rapports onusiens (notamment du Haut-Commissariat aux droits de l'homme¹⁰) sur les exactions commises par l'armée malienne et ses supplétifs russes sur les populations civiles maliennes et sur un désaccord croissant entre les activités de la MINUSMA tels que définis dans leur mandat (l'aide à l'application des accords d'Alger) et les besoins exprimés par la junte (combattre les terroristes). De la même manière, le Burkina Faso déclarait *persona non grata* à l'été 2025 la représentante des Nations Unies en raison de sa « responsabilité » dans un rapport concernant « les enfants et le conflit armé au Burkina Faso¹¹ ».

Certains programmes de coopération sécuritaire européens ont eux aussi été dénoncés, comme l'EUCAP Sahel Niger, un programme de soutien à la police nigérienne mis en place en 2012 et dénoncé en 2023 par la junte du Général Tiani. Les Européens se sont aussi parfois retirés d'eux-mêmes en raison du non-respect par la partie malienne d'organiser des élections, la Task Force Takuba au Mali (2020-2022) qui était une coalition de forces spéciales de pays européens qui travaillait étroitement avec Barkhane se retire du Mali en 2022, comme l'EUTM (programme de soutien à l'armée malienne) qui est arrêté par Bruxelles en mai 2024.

D'autres pays occidentaux connaîtront eux-aussi des ruptures comme les Etats-Unis au Niger. En effet, en 2024, suite à la demande des autorités nigériennes, les militaires américains présents dans le pays, principalement sur la base d'Agadez, devaient quitter le territoire national.

De quoi la création de l'AES est-elle le nom ?

L'AES est une alliance d'état désirant recouvrir leur souveraineté, ou, pour reprendre une expression souvent entendue, conquérir une « vraie indépendance¹² ». Pour ce faire, dans leur vision des choses, il est nécessaire de rompre ou du moins de fortement mettre à distance l'ancienne métropole, mais également tout ce qui est perçu comme étant noyauté/contrôlé par Paris et ses « laquais régionaux¹³ » (la CEDEAO, l'OIF, l'UEMOA...).

¹⁰ *Le Monde*, « Mali : un rapport de l'ONU accuse l'armée et des combattants « étrangers » d'avoir exécuté 500 personnes en 2022 à Moura », 12 mai 2023.

¹¹ <https://docs.un.org/fr/S/2025/101> consulté en septembre 2025.

¹² Par exemple, « Le colonel Goïta a insisté sur l'importance de la souveraineté et de l'indépendance retrouvée des États, tout en restant ouverts à la coopération internationale dans le respect de la non-ingérence. » *Niger Diaspora*, « Alliance des États du Sahel (AES): Un an après, le Président Assimi Goïta fait le bilan et trace les perspectives », 16 septembre 2024.

¹³ Appellations couramment utilisées pour désigner les présidents de pays francophones jugés trop proches de Paris comme Alassane Dramane Ouattara, l'ex-président Macky Sall ou Patrice Talon.

Plus largement l'AES entend s'éloigner avec « l'Occident » et sa supposée prééminence dans les institutions internationales (agences onusiennes mais surtout FMI et Banque mondiale) et leur tendance à vouloir imposer des modèles de gouvernance et de société.

Autrement dit les priorités des pays de l'AES sont non seulement de prendre des distances avec l'Occident, d'affaiblir ses « outils de domination » (organisations régionales, francophonie, coopérations militaires, franc CFA...) et de diversifier les partenariats stratégiques (Russie, Chine, Turquie, Iran, Corée du Nord etc.). Ce faisant, les junte des pays de l'AES promettent à leurs peuples de rompre les « chaînes de leur dépendance ». Il est en effet une idée assez répandue au Sahel et ailleurs que c'est l'Occident et en cas d'espèce la France qui empêche les pays de se développer en faisant en sorte que ces pays ne s'industrialisent pas et reste confinés, dans la division internationale du travail, dans le rôle de fournisseurs de matières premières au reste du monde. L'objectif final de la France serait, selon ces discours, de pouvoir accéder à des ressources bon marché dans ses anciennes colonies. Le fait que, si l'on excepte le Niger, la France n'ait aucune activité minière au Mali et au Burkina Faso et ne soit, au niveau mondial, pas du tout une puissance minière ne change rien à ces idées très ancrées dans ces pays, y compris chez les intellectuels.

Les junte de l'AES, quel projet de société ?

Nous l'avons vu, il faut apprécier ce départ de l'OIF dans un cadre d'analyse beaucoup plus large d'une rupture avec un ordre ancien ou décrit comme tel par les leaders de l'AES. Il faut connecter également cette évolution à des débats plus profonds sur la dépendance à l'aide publique au développement, sur les ressources minières et leur absence de valorisation sur les territoires. Il suffit de suivre l'actualité de ces trois pays, pour constater, des annonces régulières de créations d'usines, d'implantations de centrales nucléaires, de nouvelles infrastructures qui n'ont souvent aucune matérialité mais qui répondent à un horizon d'attente fort des populations.

Ce discours souverainiste s'appuie également sur la dénonciation d'ennemis extérieurs (les Occidentaux et leur « laquais régionaux ») et les ennemis de l'intérieur (des catégories de personnes nostalgiques de l'ordre ancien/postcolonial et/ou instrumentalisées par les ennemis extérieurs), n'a-t-on pas entendu le Général Tiani¹⁴ affirmer que le Bénin accueillait sur son territoire des bases militaires françaises où étaient entraînés les terroristes qui attaquaient le Niger ?

En lieu et place des injonctions et recommandations de la communauté internationale, dont l'OIF a été un maillon important après les putschs, les junte opposent la souveraineté, les valeurs africaines (création d'un centre régional de la sorcellerie à Bamako¹⁵) ou une « démocratie à l'africaine¹⁶ ». Tout ceci se fait dans l'AES dans une grande confusion intellectuelle et seul le temps fera œuvre de maïeutique.

Conclusion

Malgré une communication agressive, l'AES a un avenir fortement corrélé à la durabilité des junte au pouvoir dans les trois pays. L'une des justifications des putschs contre les régimes

¹⁴ *Jeune Afrique*, « Cinq questions pour comprendre pourquoi la crise s'enlise entre Talon et Tiani », 17 juin 2025.

¹⁵ *Tribune Echos*, « Bamako : Le Mali inaugure un centre de sorcellerie pour 'libérer le potentiel occulte de l'Afrique' », 16 février 2023.

¹⁶ *RFI*, « Forum Paix et Sécurité au Togo : 'La démocratie oui, mais il le faut à l'africaine' », 22 octobre 2023.

civils était la médiocrité de leurs performances sécuritaires. Or, force est de constater que la sécurité s'est fortement dégradée depuis l'arrivée d'Assimi Goïta, d'Ibrahim Traore et d'Abdourahamane Tiani et ce n'est qu'en ayant mis en place un appareil répressif contre toute contestation sociale (dissolution des partis, arrestations d'opposants ou de lanceurs d'alertes, interdictions de certains médias internationaux et menaces physique contre les journalistes nationaux...) et la rétribution des thuriféraires et des flagorneurs que les juntes revendiquent une base sociale, qu'elles avaient pourtant en partie au début.

La rupture avec la francophonie est, nous l'avons vu, à resituer dans la dynamique plus large de rupture avec ce que l'on appellera, faute de mieux, « l'ordre ancien » ou « postcolonial ». La promotion du « souverainisme », la dénonciation de l'Occident, de ses épigones et des outils de sa supposée domination, la recherche de nouveaux partenaires stratégiques et la contestation des recommandations (ressenties comme des diktats) de la communauté internationale sont les éléments d'une nouvelle grammaire politique et géopolitique qui ne s'éteindra pas avec l'échec des kakistocraties de l'AES.